## Schuldenrufe Appel aux créanciers Scioglimento di società

## No 84 Donnerstag, 02.05.2002 120. Jahrgang

- 1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: S.I. Victoria C en liquidation, Lausanne
- 2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
- 3. Date de la décision: 25.04.2002
- 4. Echéance de préavis des créances: **05.06.2002**
- 5. Adresse pour la déclaration des créances: Madeleine Jacot et Marie-Anne Stegmann, liquidatrices, p.a. Fiduciaire Cofideco S.A., place de la Palud 7, 1003 Lausanne
- 6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions
- 7. Remarques: En application de l'art. 745 al. 3 CO, la répartition de l'actif aura lieu après un délai de trois mois si un réviseur particulièrement qualifié atteste que les dettes sont éteintes et qu'on peut inférer des circonstances qu'aucun intérêt de tiers n'est mis en péril.

Etude de Me Maurice Gross 1002 Lausanne

(00452538)